



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 14 DÉCEMBRE 1999,
À 19 H 30, AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré
Sylvie Pelletier
Jocelyne Roberge

Étaient absents : Jean-Marc Charbonneau
Maurice Labrecque

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 DÉCEMBRE 1999

Il est proposé par Jocelyne Roberge et secondé par Carole Paré d'accepter l'ordre du jour proposé en ajoutant les points suivants dans Autres sujets : Conservation des documents – Nouveaux membres. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

3. RÔLE DES MEMBRES DU C.A.

Le président fait rapidement le tour des règlements généraux de l'ARC.

4. PISTE MULTIFONCTIONNELLE

Il est fait lecture d'une lettre écrite par la municipalité et qui a été envoyée à monsieur Jean-Pierre Poirier dont l'objet est intitulé " Piste multifonctionnelle Rivière-à-Pierre/St-Ubalde Secteur Lac Carillon ".. Suite à cette lettre, le président a contacté M. Poirier le 1^{er} novembre pour discuter de la situation, mais l'autorisation de continuer avait déjà été donnée et ce, sans que le Ministère ne connaisse les revendications des résidents de l'ARC.

Le président a aussi reçu un accusé de réception du sous-ministre associé de Forêt Québec, datée du 3 novembre 1999.

Donc ce qui ressort c'est que les résidents devront être vigilants et surveiller :

- ⇒ la signalisation (tant pour les motoneiges que les automobiles)
- ⇒ la finition de la piste cyclable au printemps
- ⇒ la circulation de VTT sur la piste cyclable.

5. DÉBROUSSAILLEUSE

Le président précise qu'il y a eu, lors de la dernière rencontre spéciale, des refus de la part de certains membres d'adhérer à l'ARC étant donné la possibilité d'éventuelles poursuites pouvant survenir à la suite d'accidents avec la débroussailleuse.

Suite à la lettre de Nicolas Sapp et suite aux commentaires des membres, il est proposé par Pierre Bédard, secondé par Carole Paré, que la débroussailleuse soit vendue à Serge Lachance, pour un montant de 410 \$, laquelle somme sera compensée par 41 heures de travail sur l'entretien des sentiers.

Pour ce qui est de l'essence et des rafraîchissements, ceux-ci seront fournis par l'Association. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. TRÉSORERIE ET DÉPENSES

Le solde à la Caisse populaire de St-Ubalde, au 30 novembre 1999, est de 786,76 \$.

Deux nouvelles dépenses sont entrées : 13,03 \$ (Interurbain) et 32 \$ (Enregistrement pour la corporation – Inspecteur général des institutions financières)

Jocelyne demande à ce que les livres soient vérifiés le plus tôt possible cette année soit après le 31 décembre 1999.

Il est proposé par Jocelyne Roberge et secondé par Pierre Bédard que les livres comptables soient vérifiés après le 31 décembre 1999. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

7. LOTOMATIQUE

Reporté à la prochaine réunion.

8. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président a reçu une lettre du Groupement forestier de Portneuf inc. l'invitant à assister à une réunion, qui a eu lieu le 16 novembre dernier, concernant la révision du Plan général d'aménagement forestier de l'aire commune 031-01 et fait mention qu'il n'a pu assister à cette rencontre; après information téléphonique, une autre rencontre plus formelle devrait avoir lieu au printemps.

⇒ État de l'eau au Lac Carillon (printemps)

⇒ Devenir propriétaire (à relancer en avril)

⇒ Panier de Noël (relancer dans le prochain journal)

⇒ Possibilité de contestation des taxes municipales (diminution de taxes suite à la piste cyclable / motoneige)

⇒ Bateau à essence (être vigilant au printemps)

9. DATE DES PROCHAINES RENCONTRES

Les prochaines rencontres auront lieu les mercredis à 19h30:

⇒ 9 février 2000

⇒ 12 avril 2000

⇒ 14 juin 2000

⇒ 13 septembre 2000

⇒ 15 novembre 2000

10. L'ÉCHO DU CARILLON

Claire va finaliser le journal cette semaine et nous devrions en avoir une copie avant les Fêtes.

11. ASSEMBLÉE DE VALIDATION AU PRINTEMPS 2000

Les membres du C.A. expriment leur intention de tenir une réunion informelle qui pourrait être faite en début d'été afin de pouvoir discuter ouvertement sur la raison d'existence de l'Association. La date est à déterminer.

12. AUTRES SUJETS

Conservation des documents

La secrétaire de l'ARC s'informerait à ce sujet, à savoir combien de temps devons-nous garder les procès-verbaux, les ordres du jour, les St-U, etc et si nous avons la possibilité de les garder sur papier ou sur support informatique. Nous en reparlerons lors de la prochaine rencontre.

Nouveaux membres

Deux nouveaux membres se sont joints à notre association, il s'agit de monsieur Nicolas Sapp (4166, du Huard) et d'un autre résidant sur la rue de la Bernache.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Serge Lachance propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 20 h 45.

Sylvie Pelletier, Secrétaire